



Demande de prix MAR23002-10052

**Marché de fournitures relatif à l'acquisition
d'équipements technologiques destinés au
laboratoire d'innovation de l'Université
maré »Mohammed Premier d'Oujda.**

**Toute offre devra nous parvenir au plus tard **le 13
juillet 2026****

1 Objet de la demande

OBJET DE LA DEMANDE	
Marché de fournitures relatif à l'acquisition d'équipements technologiques destinés au laboratoire d'Innovation de l'Université Mohammed Premier d'Oujda.	
REFERENCES ENABEL	MAR23002-10052

2 Instructions aux soumissionnaires

Personne de contact au sein d'Enabel durant la procédure	
NOM :	Loubna Zerouali
FONCTION :	Acheteuse publique
E-MAIL :	procurement.maroc@enabel.be
Données relatives à la procédure	
RÉCEPTION DES OFFRES :	<p>L'offre doit être transmise sous forme d'un seul fichier PDF uniquement par email à procurement.maroc@enabel.be, au plus tard le 13 juillet 2026.</p> <p>La Mailbox procurement.maroc@enabel.be génère une réponse automatique confirmant la réception des offres transmises.</p> <p>Si votre email a bien été reçu sur cette Mailbox, une seconde confirmation de réception (message non automatique) vous sera transmise au plus tard dans les 3 jours.</p> <p>Si vous ne recevez pas cette seconde confirmation, veuillez contacter le (212) 0666/94 15 62 pour vous assurer que votre email a bien été reçu.</p>
DOCUMENTS À JOINDRE :	<ul style="list-style-type: none">• Fiche d'identification complétée et signée (fournie en annexe) ;• Document prouvant que le soumissionnaire dispose bien d'un statut légal pour exercer son activité professionnelle (registre de commerce ou une attestation d'inscription au registre des auto-entrepreneurs par exemple) ;• Déclaration sur l'honneur-Motifs d'exclusion (fournie en annexe) ;• Déclaration d'intégrité (fournie en annexe) ;• Formulaire d'offre de prix complété et signé, fourni en annexe, avec le détail des prix (les soumissionnaires peuvent remettre prix en MAD ou en €. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre prix en MAD. La comparaison des prix se fera en MAD. Le cas échéant, le taux de change utilisé sera le taux de change moyen €-MAD du jour de la date limite de réception des offres);• Fiche signalétique financière (fournie en annexe) ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Une fiche technique des articles demandés avec leurs spécifications techniques.
<p>ELÉMENTS INCLUS DANS LE PRIX :</p>	<p>Le fournisseur est censé avoir inclus dans ses prix tant unitaires que globaux tous les frais et impositions généralement quelconques grevant les services, à l'exception de la taxe sur la valeur ajoutée.</p> <p>Sont notamment inclus dans les prix :</p> <p>1° les emballages, sauf si ceux-ci restent la propriété du soumissionnaire, les frais de chargement, de transbordement et de déchargement intermédiaire, de transport, d'assurance et de dédouanement ; 2° le déchargement, le déballage et la mise en place au lieu de livraison, à condition que les documents du marché mentionnent le lieu exact de livraison et les moyens d'accès ; 3° la documentation relative à la fourniture et éventuellement exigée par le pouvoir adjudicateur ; 4° le montage et la mise en service ; 5° la formation nécessaire à l'usage ; 6° le cas échéant, les mesures imposées par la législation en matière de sécurité et de santé des travailleurs ; 7° les droits de douane et d'accise ; 8° Les frais de livraison ; 9° Les frais d'installation.</p>
<p>DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES :</p>	<p>90 jours</p>

3 Exécution

PERSONNE DE CONTACT AU SEIN D'ENABEL POUR L'EXECUTION DU MARCHÉ	
NOM :	Brahim TAFZA
FONCTION :	Project Officer - Zone de l'Oriental

Données relatives à l'exécution	
Lieu de livraison	Le matériel sera livré à l'Université Mohammed Premier d'Oujda, Boulevard Mohammed VI, Oujda, Maroc
Durée/ Période d'exécution	<p>La durée du marché est de quatre mois à compter du jour suivant la réunion de démarrage.</p> <p>Le délai maximum de livraison est fixé à deux (2) mois à partir de la réunion de démarrage.</p>

4 Termes de références

1. Contexte

Contexte et justification du marché

Le présent marché s'inscrit dans la mise en œuvre du Programme bilatéral de coopération Maroc–Belgique 2024-2029 « Maroc Horizon Emploi », et plus particulièrement de son Intervention 2 « Qualité du Travail », qui vise l'amélioration des conditions de travail, l'extension de la protection sociale, le renforcement du dialogue social et la formalisation progressive du secteur informel dans la Région de l'Oriental.

Le Programme bilatéral a inscrit l'innovation sociale et territoriale comme axe stratégique complémentaire à l'intervention sur la qualité du travail, en privilégiant des approches itératives de co-création, de design thinking, de recherche-action et de prototypage permettant de tester, valider et mettre à l'échelle des solutions concrètes adaptées aux réalités du territoire.

Le présent marché s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord Opérationnel de partenariat conclu entre Enabel et l'Université Mohammed Premier d'Oujda, qui structure la collaboration académique stratégique autour de deux axes complémentaires de recherche-action :

- Axe 1 : Travail décent (appui à la mise en place d'un laboratoire de recherche en travail décent au sein de l'UMP, en partenariat avec le laboratoire HIVA de la KU Leuven).
- Axe 2 : Innovation et inclusion économique territoriale (appui à la cité de l'innovation de l'UMP).

Au titre de l'Axe 2 de l'Accord Opérationnel prévoit explicitement la mise en place d'« un Labo innovation Fab Lab pour la co-création et le prototypage au sein de la cité de l'innovation ».

L'acquisition des équipements objet du présent marché constitue la condition sine qua non de l'opérationnalisation du Fab Lab prévu par l'Accord Opérationnel Enabel–UMP. Ces équipements servent directement à l'inclusion économique des publics vulnérables et l'amélioration de la qualité du travail dans la Région de l'Oriental.

En matière d'inclusion économique, le Fab Lab offrira un espace expérientiel et collaboratif adapté à la mobilisation des jeunes NEET et des femmes éloignées du marché du travail publics que les approches classiques peinent à atteindre.

À travers la co-création et le prototypage, les bénéficiaires développeront des compétences émergentes et employables, valorisables sur le marché du travail régional et alignées sur la stratégie « Maroc Digital 2030 ».

En matière de qualité du travail, les équipements permettront la production d'outils innovants de sensibilisation aux droits au travail.

L'hébergement du Fab Lab au sein de l'Université Mohammed Premier d'Oujda, garantit l'ancrage institutionnel et la pérennité des résultats au-delà de la durée du programme bilatéral.

2. Objet et résultats attendus

Objet général

L'acquisition d'équipements technologiques adaptés à la cocréation, au prototypage et à l'expérimentation de solutions innovantes au service du travail décent et de l'inclusion économique dans la Région de l'Oriental.

Objectifs spécifiques

- Doter le Fab Lab d'équipements de prototypage numérique (la liste ci-après) permettant la matérialisation rapide de prototypes de solutions innovantes ;
- Équiper l'espace de mobilier modulable et ergonomique adapté aux ateliers de co-design et aux sessions de travail collaboratif ;
- Fournir le matériel électronique et de connectivité nécessaire aux projets d'innovation ;
- Assurer l'opérationnalisation du matériel fournie.

3. Lots

Le présent marché est divisé en 3 lots formant chacun un tout indivisible. Le soumissionnaire peut introduire une offre pour un ou plusieurs lots. Une offre pour une partie d'un lot est irrecevable.

La description de chaque lot est reprise dans la partie 5 du présent CSC.

Les lots sont les suivants :

- Lot 1 : Équipements agricoles de précision.
- Lot 2 : Équipements de réalité immersive et drones professionnels.
- Lot 3 : Équipements numériques et stockage.

4. Postes et caractéristiques techniques :

Le soumissionnaire doit proposer les articles repris dans les tableaux ci-dessous, en respectant au minimum les caractéristiques techniques énoncées dans ces tableaux.

Le soumissionnaire indique dans les fiches techniques du matériel la garantie applicable.

Chaque soumissionnaire doit présenter les fiches techniques détaillées, les brochures ou les catalogues du matériel proposé.

LOT 1 — ÉQUIPEMENTS AGRICOLES DE PRÉCISION :

Postes N°	Désignation	Caractéristiques Techniques	Unité de mesure	Qté
1	Robot de précision agricole à axes cartésiens (type CNC)	Surface de travail minimale 1,5 m × 3 m — Connectivité sans fil intégrée (Wi-Fi 802.11 b/g/n minimum) — Compatible avec microcontrôleur à architecture 32 bits — Pilotage via interface web — Motorisation pas-à-pas	Unité	1
2	Carte électronique de contrôle pour robot CNC	Microcontrôleur ≥ 32 bits — Pilotes moteurs pas-à-pas intégrés — Sortie compatible UTM ou équivalent — Compatible avec microcontrôleurs open-source standard à architecture 32 bits	Unité	1

LOT 2 — ÉQUIPEMENTS DE RÉALITÉ IMMERSIVE ET DRONES PROFESSIONNELS :

Postes N°	Désignation	Caractéristiques Techniques	Unité de mesure	Qté
1	Casque de réalité virtuelle autonome — Haute performance	Résolution d'affichage minimale 2K par œil — Stockage interne ≥ 512 Go — Processeur dédié XR : fréquence ≥ 2,0 GHz (4 cœurs minimum)	Unité	1
2	Casque de réalité virtuelle autonome — Gamme intermédiaire	Résolution d'affichage minimale 1 080 × 1 080 pixels par œil — Caméra couleur intégrée — Stockage interne ≥ 512 Go	Unité	1
3	Drone professionnel cartographique avec liaison mobile (4G)	Capteur photo ≥ 48 mégapixels — Liaison 4G et Wi-Fi intégrés - Autonomie de vol ≥ 30 minutes par charge — Interface de programmation ouverte (API)	Unité	1
4	Batterie de recharge pour drone professionnel	Doit être compatible avec le drone fourni au titre de l'article L2-03 — Haute densité énergétique	Unité	2
5	Kit hélices de recharge (jeu complet de 4 hélices)	Doit être compatible avec le drone fourni au titre de l'article L2-03 — Conception réductrice de bruit	Jeu de 4	2

LOT 3 — ÉQUIPEMENTS NUMÉRIQUES ET STOCKAGE :

Postes N°	Désignation	Caractéristiques Techniques	Unité de mesure	Qté
1	Station d'alimentation portable multiport	Puissance de sortie ≥ 700 W — Capacité de stockage d'énergie ≥ 500 Wh — Ports de sortie : au moins un port de type C et une prise secteur (AC) — Compatible avec panneau solaire photovoltaïque (entrée DC)	Unité	1
2	Chargeur rapide multi-appareils	Puissance totale ≥ 65 W — Au moins un port de type C et un port de type A	Unité	1
3	Carte mémoire flash haute vitesse	Capacité ≥ 512 Go — Classe de vitesse minimale UHS-I V30 (norme SD Association) — Adaptateur SD inclus — Vitesse de lecture séquentielle ≥ 160 Mo/s	Unité	1
4	Disque de stockage externe haute capacité	Capacité ≥ 4 To — Interface ≥ USB 3.2 Gen 2 (norme USB-IF) — Vitesse de lecture séquentielle ≥ 3 000 Mo/s — Protection contre les chocs mécaniques	Unité	1

5. Récapitulatif des exigences techniques, garanties et service après-vente :

Le fournisseur retenu devra répondre aux exigences suivantes :

- Assurer la livraison, le déchargement, le transport jusqu'au lieu d'installation ainsi que la mise

en place des équipements dans les locaux du Fab Lab au sein de l'UMP d'Oujda.

- Procéder à l'installation complète des équipements, y compris les connexions électriques, réseau et logicielles nécessaires.
- Effectuer les tests de mise en service et de vérification du bon fonctionnement de chaque équipement en présence du responsable UMP et du représentant d'Enabel.
- Assurer une formation des utilisateurs incluse dans l'offre pour les équipements nécessitant une prise en main spécifique, notamment le robot de précision agricole et le drone professionnel cartographique (minimum 2 jours).
- Fournir une garantie minimale de 1 an pièces pour l'ensemble des équipements.
- Assurer un service après-vente assuré pendant la durée de la garantie.
- Fournir une documentation technique complète en français ou en arabe (manuels d'utilisation, guides de maintenance, fiches de sécurité)
- Fournir un bon de livraison ainsi qu'un procès-verbal de mise en service signé par le fonctionnaire dirigeant du marché et un représentant dûment désigné de l'Université Mohammed Premier (UMP)

Livrables attendus pour tous les 3 lots :

- Équipements livrés, installés et opérationnels, conformes aux spécifications des présents TDR ;
- Documentation technique complète en français ou en arabe (manuels, notices, fiches de sécurité MSDS) ;
- Certificats de garantie originaux au nom de l'Université Mohammed Premier (UMP) ;
- Liste des contacts SAV et procédures d'escalade en cas de panne.

5 Conditions d'exécution

5.1 Généralités

Sauf si spécifié autrement dans la commande ou tout document contractuel du Pouvoir Adjudicateur s'y rapportant, les présentes conditions s'appliquent aux marchés de services passés au nom et pour compte de Enabel (Pouvoir Adjudicateur).

5.2 Sous-traitance

Le fournisseur est autorisé à sous-traiter certaines parties de l'objet du présent marché, sous son entière responsabilité. La sous-traitance est entièrement aux risques du fournisseur et ne le décharge en rien de la bonne exécution du contrat vis-à-vis du Pouvoir Adjudicateur qui ne reconnaît aucun lien juridique avec le(s) tiers sous-traitant(s).

5.3 Cession

Une partie ne peut céder ses droits et obligations résultant de la commande à un tiers, sans avoir obtenu au préalable l'accord écrit de l'autre partie.

5.4 Conformité de l'exécution

Les Fournitures doivent être conformes sous tous les rapports aux documents du marché. Même en l'absence de spécifications mentionnées dans les documents du marché, ils répondent en tous points aux règles de l'art.

5.5 Modalités d'exécution

Les fournitures doivent être livrées dans un délai à exprimer en jours calendrier que le soumissionnaire est tenu de mentionner dans son offre. Ce délai commence à courir à partir du jour qui suit celui où le fournisseur a reçu la notification de la conclusion du marché. Vu que le délai d'exécution est un critère d'attribution, le fait de ne pas mentionner ce délai aura pour conséquence l'irrégularité substantielle de l'offre. Tous les jours sont indistinctement comptés dans le délai.

Tout dépassement du délai de livraison, et ce pour quelque cause que ce soit, entraîne de plein droit et par la seule échéance du terme, l'application d'une amende pour retard d'exécution de 0,07% du montant total de la commande par semaine de retard entamée. Cette amende est limitée à un maximum de 10% du montant total de la commande.

En cas de retard excessif ou de tout autre défaut d'exécution, le Pouvoir Adjudicateur se réserve la possibilité de résilier le marché et de relancer une nouvelle demande prix et de faire livrer le matériel par un autre fournisseur.

Le surcoût éventuel est à charge du fournisseur défaillant.

Tous frais quelconques auxquels le Pouvoir Adjudicateur serait exposé et imputables au fournisseur défaillant, sont à charge de celui-ci et déduits des montants lui étant dus.

5.6 Réception des fournitures

Les fournitures seront suivies attentivement par le fonctionnaire dirigeant.

Les fournitures sont mises en réception dans les locaux indiqués dans le lieu de livraison.

Les livraisons ne peuvent pas avoir lieu avant que le pouvoir adjudicateur ait accepté les marchandises

mises en réception. L'identité du fonctionnaire dirigeant qui exécutera la réception, sera mentionnée dans la notification d'attribution du marché si son nom ne figure pas déjà dans les documents du marché.

Réception

Il sera procédé à une réception complète au lieu de livraison sans réception partielle au lieu de production :

La réception provisoire s'effectue complètement au lieu de livraison. Pour examiner et tester les fournitures ainsi que pour notifier sa décision d'acceptation ou de refus, le pouvoir adjudicateur dispose d'un délai de trente jours.

Le délai prend cours le lendemain du jour d'arrivée des fournitures au lieu de livraison, pour autant que le pouvoir adjudicateur soit mis en possession du bordereau ou de la facture. Il comprend le délai de trente jours prévus à l'article 120.

A l'expiration de ce délai, il est selon le cas dressé un procès-verbal de réception provisoire ou de refus de réception

5.7 Facturation et paiement

La facture électronique est envoyée par e-mail aux adresses suivantes :

brahim.tafza@enabel.be et imane.saber@enabel.be

Seules les fournitures livrées et exécutées et de manière correcte pourront être facturées.

La facture doit être libellée en Dirhams ou en Euros selon la monnaie dans laquelle le soumissionnaire a remis offre. Les soumissionnaires marocains doivent obligatoirement remettre offre et émettre leur facture en dirhams marocains.

Les paiements seront effectués en MAD ou en euros selon la monnaie selon laquelle le soumissionnaire a remis offre.

Afin que Enabel puisse obtenir les documents d'exonération de la TVA dans les plus brefs délais, deux exemplaires originaux de la facture proforma en TTC seront transmis dès la notification de la conclusion du marché.

Aucune avance ne peut être demandée par l'adjudicataire et chaque paiement sera effectué après réception des fournitures.

Les factures conformément établies et non contestées sont payées dans un délai de 30 jours de calendrier à compter de la réception du matériel, et pour autant que le pouvoir adjudicateur soit, en même temps, en possession de la facture régulièrement établie ainsi que d'autres documents éventuellement exigés.

Le cas échéant, des tranches de paiement pourront être convenues d'un commun accord entre Enabel et l'adjudicataire après la conclusion du marché.

5.8 Exonération de TVA

Le présent marché est exonéré de la TVA conformément à l'article 92, paragraphe I (23) du code général des impôts du Maroc et à l'article 9 du Décret de la TVA N° 2.08103.

5.9 Assurances

Le fournisseur est tenu de conclure toutes les assurances obligatoires et de conclure ou renouveler toutes les assurances nécessaires pour la bonne exécution du présent marché, en particulier les assurances « responsabilité civile », « accidents de travail » et « risques liés au transport », et cela pendant toute la durée de la mission.

Le fournisseur transmettra au Pouvoir Adjudicateur, sur simple demande, une copie des polices d'assurances auxquelles le fournisseur a souscrit et la preuve du paiement régulier des primes qui sont à sa charge.

5.10 Droits de propriété intellectuelle

Le fournisseur cède, sans contrepartie financière supplémentaire au(x) prix proposé(s) dans son offre, de façon intégrale, définitive et exclusive à Enabel l'ensemble des droits d'auteur ou de propriété intellectuelle qu'il a créé ou va créer dans le cadre de la relation contractuelle, ainsi que le droit de les déposer, de les faire enregistrer et de les faire. Cette cession aura lieu au moment de la réception des œuvres protégées par le droit d'auteur.

Le fournisseur de services doit défendre le Pouvoir Adjudicateur contre tout recours de tiers pour violation des droits de propriété intellectuelle afférents aux biens ou services fournis.

Le fournisseur de services doit, sans limitation de montant, prendre à son compte tous les paiements de dommages et intérêts, frais et dépenses qui en découlent et qui seraient mis à charge du Pouvoir Adjudicateur au terme d'une décision judiciaire rendue sur un tel recours, pour autant que le fournisseur de services ait un droit de regard sur les moyens de défense ainsi que sur les négociations entreprises en vue d'un règlement amiable.

5.11 Obligation de confidentialité

Le fournisseur et ses collaborateurs sont liés par un devoir de réserve concernant les informations dont ils ont connaissance lors de l'exécution de ce marché. Ces informations ne peuvent en aucun cas être communiquées à des tiers sans l'autorisation écrite du pouvoir adjudicateur. L'adjudicataire peut toutefois faire mention de ce marché en tant que référence, à condition qu'il en indique l'état avec véracité (ex. 'en exécution'), et pour autant que le pouvoir adjudicateur n'ait pas retiré cette autorisation pour cause de mauvaise exécution du marché.

Toute information de nature commerciale, organisationnelle et/ou technique (toutes les données, y compris, et ce sans limitation, les mots de passe, documents, schémas, plans, prototypes, chiffres) dont le fournisseur prend connaissance dans le cadre du présent marché reste la propriété du Pouvoir Adjudicateur.

Le fournisseur de services s'engage à respecter le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des données personnelles (RGPD). Si des données personnelles sont traitées dans le cadre du contrat, le fournisseur signera un contrat de traitement des données à caractère personnel, conformément aux articles 28 à 36 du RGPD. Ce contrat type pourra être fourni à la demande avant la remise des offres. Selon la nature des services fournis, le fournisseur procédera, en collaboration avec l'autorité contractante, à une analyse d'impact sur la protection des données, si nécessaire.

5.12 Clauses déontologiques

Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques ci-après peut aboutir à la résiliation du présent contrat et à l'exclusion du fournisseur de la participation à d'autres marchés publics pour Enabel.

Pendant la durée du marché, le fournisseur et son personnel respectent les droits de l'homme et s'engagent à ne pas heurter les usages politiques, culturels et religieux du pays dans lequel les prestations ont lieu.

Conformément à la politique concernant l'exploitation et les abus sexuels de Enabel ([prs-sexual exploitation and abuse policy final fr.pdf \(enabel.be\)](#)), le fournisseur et son personnel ont le devoir de faire montre d'un comportement irréprochable à l'égard des bénéficiaires des projets mis en œuvre par Enabel et de la population en général. Il leur convient de s'abstenir de tout acte qui pourrait être considéré comme une forme d'exploitation ou d'abus sexuels et de s'appropriier les principes de base et les directives repris dans cette politique. En application de sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels, Enabel applique donc une tolérance zéro en ce qui concerne l'ensemble des conduites visées dans sa politique concernant l'exploitation et les abus sexuels étayant une incidence sur la crédibilité professionnelle des contractants.

Toute tentative d'un fournisseur visant à se procurer des informations confidentielles, à procéder à des ententes illicites avec des concurrents ou à influencer le pouvoir adjudicateur de quelques manières que ce soit entraîné le rejet de son offre.

De plus, afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au fournisseur d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux préposés du pouvoir adjudicateur concernés directement ou indirectement par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.

Conformément à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels et la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption, les plaintes liées à des questions d'intégrité (fraude, corruption, exploitation ou abus sexuel ...) doivent être adressées au bureau d'intégrité via l'adresse <https://www.enabelintegrity.be>.

5.13 Gestion des plaintes et tribunaux compétents

Le droit belge est seul applicable au présent marché.

Les parties s'engagent à remplir de bonne foi leurs engagements en vue d'assurer la bonne fin du marché.

En cas de litige ou de divergence d'opinion entre le pouvoir adjudicateur et le fournisseur, les parties se concerteront pour trouver une solution. Si nécessaire, le fournisseur peut demander une médiation à l'adresse email complaints@enabel.be cfr. <https://www.enabel.be/fr/content/gestion-des-plaintes>.

Toute contestation relative aux commandes et aux présentes conditions contractuelles relève de la compétence exclusive des Tribunaux de Bruxelles.

5.14 Protection des données personnelles (GDPR)

Le fournisseur de service s'engage à respecter le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la loi du 30 juillet

2018 relative à la protection des données personnelles (RGPD). Si des données personnelles sont traitées dans le cadre du contrat, le fournisseur signera un contrat de traitement des données à caractère personnel, conformément aux articles 28 à 36 du RGPD. Ce contrat type pourra être fourni à la demande avant la remise des offres. Selon la nature des services fournis, le fournisseur procédera, en collaboration avec l'autorité contractante, à une analyse d'impact sur la protection des données, si nécessaire.

5.15 Clauses déontologiques et principe de non-discrimination

Dans le cadre de la lutte contre les conflits d'intérêts, en particulier afin d'éviter le mécanisme du tourniquet (« revolving doors »), tel que défini dans la loi du 8 mai 2007 portant assentiment à la convention des Nations unies contre la corruption, faite à New York le 31 octobre 2003, le soumissionnaire s'abstient de faire appel à un ou plusieurs anciens collaborateurs (internes ou externes) de la Coopération Technique Belge, dans les deux ans qui suivent son/leur démission, départ à la retraite ou tout autre type de départ de la Coopération Technique Belge, d'une quelconque manière, directement ou indirectement, pour l'élaboration et/ou l'introduction de son offre ou toute autre intervention dans le cadre de la procédure de passation, ainsi que pour certaines tâches à réaliser dans le cadre de l'exécution du présent marché. 15

Enabel s'engage pour l'égalité des chances et la non-discrimination dans l'attribution de ses marchés. Aucune distinction ne sera faite sur base du genre, de l'origine, de l'âge, de la religion, de l'orientation sexuelle, du handicap ou de toute autre caractéristique personnelle sans lien avec les compétences professionnelles.

6 Formulaires d'offres à signer par le soumissionnaire

6.1 Fiche d'identification

6.1.1 Personne physique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:412289af-39d0-4646-b070-5cfed3760aed>

I. DONNÉES PERSONNELLES	
NOM(S) DE FAMILLE ¹	
PRÉNOM(S)	
DATE DE NAISSANCE	
JJ	MM AAAA
LIEU DE NAISSANCE (VILLE, VILLAGE)	PAYS DE NAISSANCE
TYPE DE DOCUMENT D'IDENTITÉ	
CARTE D'IDENTITÉ	PASSEPORT
	PERMIS DE CONDUIRE ²
	AUTRE ³
PAYS ÉMETTEUR	
NUMÉRO DE DOCUMENT D'IDENTITÉ	
NUMÉRO D'IDENTIFICATION PERSONNEL ⁴	
ADRESSE PRIVÉE PERMANENTE	
CODE POSTAL	BOITE POSTALE
	VILLE
RÉGION ⁵	PAYS
TÉLÉPHONE PRIVÉ	
COURRIEL PRIVÉ	
II. DONNÉES COMMERCIALES	
Si OUI, veuillez fournir vos données commerciales et joindre des copies des justificatifs officiels.	
Vous dirigez votre propre entreprise sans personnalité juridique distincte (vous êtes entrepreneur individuel, indépendant, etc.) et en tant que tel, vous fournissez des services à la Commission ou à d'autres institutions, agences et organes de l'UE?	NOM DE L'ENTREPRISE (le cas échéant) NUMÉRO DE TVA NUMÉRO D'ENREGISTREMENT LIEU DE L'ENREGISTREMENT
OUI	NON
	PAYS
DATE	SIGNATURE

¹ Comme indiqué sur le document officiel.

² Accepté uniquement pour la Grande-Bretagne, l'Irlande, le Danemark, la Suède, la Finlande, la Norvège, l'Islande, le Canada, les États-Unis et l'Australie.

³ A défaut des autres documents d'identités: titre de séjour ou passeport diplomatique.

⁴ Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

⁵ Indiquer la région, l'état ou la province uniquement pour les pays non membres de l'UE, à l'exclusion des pays de l'AELE et des pays candidats.

6.1.2 Entité de droit privé/public ayant une forme juridique

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:3b918624-1fb2-4708-9199-e591dcdfe19b>

NOM OFFICIEL⁶				
NOM COMMERCIAL (si différent)				
ABRÉVIATION				
FORME JURIDIQUE				
TYPE	A BUT LUCRATIF			
D'ORGANISATION	SANS BUT LUCRATIF	ONG⁷	OUI	NON
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL⁸				
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE (le cas échéant)				
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS		
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	JJ	MM	AAAA	
NUMÉRO DE TVA				
ADRESSE DU SIEGE SOCIAL				
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE		
PAYS	TÉLÉPHONE			
COURRIEL				
DATE	CACHET			
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ				

⁶ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

⁷ ONG = Organisation non gouvernementale, à remplir pour les organisations sans but lucratif.

⁸ Le numéro d'enregistrement au registre national des entreprises. Voir le tableau des dénominations correspondantes par pays.

6.1.3 Entité de droit public⁹

Pour remplir la fiche, veuillez cliquer ici :

<https://documentcloud.adobe.com/link/track?uri=urn:aaid:scds:US:c52ab6a5-6134-4fed-9596-107f7daf6f1b>

NOM OFFICIEL¹⁰			
ABRÉVIATION			
NUMÉRO DE REGISTRE PRINCIPAL¹¹			
NUMÉRO DE REGISTRE SECONDAIRE			
(le cas échéant)			
LIEU DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	VILLE	PAYS	
DATE DE L'ENREGISTREMENT PRINCIPAL	JJ	MM	AAAA
NUMÉRO DE TVA			
ADRESSE OFFICIELLE			
CODE POSTAL	BOITE POSTALE	VILLE	
PAYS	TÉLÉPHONE		
COURRIEL			
DATE	CACHET		
SIGNATURE DU REPRÉSENTANT AUTORISÉ			

⁹ Entité de droit public DOTÉE DE LA PERSONNALITÉ JURIDIQUE: entité de droit public capable de se représenter elle-même et d'agir en son nom propre, c'est-à-dire capable d'ester en justice, d'acquiescer et de se défaire des biens, et de conclure des contrats. Ce statut juridique est confirmé par l'acte juridique officiel établissant l'entité (loi, décret, etc.).

¹⁰ Dénomination nationale et sa traduction en EN ou FR, le cas échéant.

¹¹ Numéro d'enregistrement de l'entité au registre national.

6.2 Formulaire d'offres – prix_Lot 1

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MAR23002-10052, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams et hors TVA :

Postes	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire HT en dhs ou en Euro	Prix Total HT en dhs ou en Euro
1	Robot de précision agricole à axes cartésiens (type CNC) (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	1		
2	Carte électronique de contrôle pour robot CNC (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	1		
	Montant total HT				
	Taux et montant de la TVA				
	Montant Total TTC				

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

6.3 Formulaire d'offres – prix_Lot 2

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MAR23002-10052, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams et hors TVA :

Postes	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire HT en dhs ou en Euro	Prix Total HT en dhs ou en Euro
1	Casque de réalité virtuelle autonome — Haute performance (Voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	1		
2	Casque de réalité virtuelle autonome — Gamme intermédiaire (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	1		
3	Drone professionnel cartographique avec liaison mobile (4G) (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	1		
4	Batterie de rechange pour drone professionnel (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	2		
5	Kit hélices de rechange (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Jeu complet de 4 hélices	2		
	Montant total HT				
	Taux et montant de la TVA				
	Montant Total TTC				

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

6.4 Formulaire d'offres – prix_Lot 3

En déposant cette offre, le soumissionnaire s'engage à exécuter, conformément aux TDR et conditions d'exécution du présent marché MAR23002-10052, le présent marché et déclare explicitement accepter toutes les conditions énumérées dans la demande de prix et renoncer aux éventuelles dispositions dérogatoires comme ses propres conditions.

Le soumissionnaire s'engage à exécuter le marché public aux prix suivants exprimés en dirhams et hors TVA :

Postes	Désignation	Unité	Quantité	Prix Unitaire HT en dhs ou en Euro	Prix Total HT en dhs ou en Euro
1	Station d'alimentation portable multiport (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	1		
2	Chargeur rapide multi-appareils (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	1		
3	Carte mémoire flash haute vitesse (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	1		
4	Disque de stockage externe haute capacité (voir caractéristiques techniques dans les TDRs)	Unité	1		
	Montant total HT				
	Taux et montant de la TVA				
	Montant Total TTC				

Fait à le

Signature manuscrite originale / nom de la personne habilitée à engager l'entité soumissionnaire :

.....

Certifié pour vrai et conforme,

Fait à le

6.5 Déclaration sur l'honneur - critères d'exclusion obligatoires

Par la présente, [je/nous], , agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal(e)/ légaux de, ci-après dénommé la “contrepartie”, déclare que/ déclarons que *:

**Veuillez cocher les cases correspondantes pour confirmer chaque situation*

- la contrepartie ou l'un de ses dirigeants n'a fait l'objet d'aucune condamnation prononcée par une décision judiciaire ayant force de chose jugée pour l'une des infractions suivantes :**
 - a. participation à une organisation criminelle ;
 - b. corruption;
 - c. fraude;
 - d. infractions terroristes, infractions liées aux activités terroristes ou incitation à commettre une telle infraction, complicité ou tentative d'une telle infraction ;
 - e. blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme ;
 - f. travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains ;
 - g. occupation de ressortissants de pays tiers en séjour illégal ;
 - h. la création de sociétés offshore.
- la contrepartie satisfait à ses obligations relatives au paiement d'impôts, de taxes et de cotisations de sécurité sociale pour un montant de plus de 3.000 €, sauf si elle peut démontrer qu'elle détient à l'égard d'un pouvoir adjudicateur une ou plusieurs créances certaines, exigibles et libres de tout engagement envers des tiers, pour un montant au moins égal à celui pour lequel elle est en retard de paiement de dettes fiscales ou sociales.**
- la contrepartie n'est pas en état de faillite, de liquidation, de cessation d'activités, de réorganisation judiciaire, ou a fait l'aveu de sa faillite, ou fait l'objet d'une procédure de liquidation ou de réorganisation judiciaire, ou est dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature existant dans d'autres réglementations nationales ;**
- la contrepartie n'a commis aucune faute professionnelle grave qui remet en cause son intégrité. Sont notamment considérées comme une faute professionnelle grave :**
 - a. une infraction à la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels;
 - b. une infraction à la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption ;
 - c. une infraction relative à une disposition d'ordre réglementaire de la législation locale applicable relative au harcèlement sexuel au travail ;
 - d. le soumissionnaire s'est rendu gravement coupable de fausse déclaration ou faux documents en fournissant les renseignements exigés pour la vérification de l'absence de motifs d'exclusion ou la satisfaction des critères de sélection, ou a caché des informations ;
 - e. Enabel dispose d'éléments suffisamment plausibles pour conclure que le soumissionnaire a commis des actes, conclu des conventions ou procédé à des ententes en vue de fausser la concurrence ;

- f. La présence du soumissionnaire sur une des listes d'exclusion Enabel en raison d'un tel acte/convention/entente est considérée comme élément suffisamment plausible.

En matière de conflit d'intérêts :

Veillez cocher la situation applicable

- la contrepartie ou un de ses dirigeants ne se trouve dans aucune situation actuelle ou potentielle de conflit d'intérêts et n'entretient de relation d'affaires ou familiale, réelle ou potentielle, et ne paraît pas raisonnablement comme telle, avec un membre du conseil d'administration d'Enabel ou d'un membre de son personnel, ou toute autre personne qui a été ou pourrait raisonnablement être directement ou indirectement impliquée dans (i) la préparation du dossier d'appel d'offres, d'appel à proposition ou de tout autre contrat, (ii) la procédure de sélection, ou (iii) l'exécution du marché, du subside ou du contrat.

ou

- la contrepartie informe Enabel de tout conflit d'intérêts réels, potentiels ou raisonnablement perçus, susceptible d'affecter, ou pouvant raisonnablement être perçu comme susceptible d'affecter, l'impartialité dans le cadre de la procédure de passation de marché, d'octroi d'un subside ou de tout autre contrat, y compris la procédure de sélection et l'exécution de ceux-ci..

➔ *Une description détaillée de tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perçu, incluant leur nature et les personnes impliquées, sera annexée à la présente déclaration.*

- la contrepartie ne s'est rendue coupable d'aucune défaillance importante ou persistante constatée lors de l'exécution d'une obligation essentielle qui lui incombait dans le cadre d'un contrat antérieur passé avec un autre pouvoir public, lorsque ces défaillances ont donné lieu à des mesures d'office, des dommages et intérêts ou à une autre sanction comparable.**
- la contrepartie atteste qu'aucune mesure restrictive n'a été prise à l'encontre de la contrepartie dans l'objectif de mettre fin aux violations de la paix et sécurité internationales comme le terrorisme, les violations des droits de l'homme, la déstabilisation des États souverains et la prolifération d'armes de destruction massive.**
- la contrepartie ne figure pas sur une liste de personnes, de groupes ou d'entités soumises par les Nations-Unies, l'Union européenne et la Belgique à des sanctions financières**

[Je m'engage/ Nous nous engageons] à communiquer sans délai à Enabel tout changement de situation au regard des points qui précèdent, y compris en cas de toute mesure de sanction ou d'embargo adoptée par les Nations Unies, l'Union européenne et/ou la Belgique et la France intervenu suite à notre signature de la présente Déclaration.

Fait à Le

Nom(s) du (des) soussigné(s) et signature(s)

6.6 Déclaration intégrité soumissionnaires

Par la présente, je / nous, agissant en ma/notre qualité de représentant(s) légal/légaux du soumissionnaire précité, déclare/rons ce qui suit :

- Ni les membres de l'administration, ni les employés, ni toute personne ou personne morale avec laquelle le soumissionnaire a conclu un accord en vue de l'exécution du marché, ne peuvent obtenir ou accepter d'un tiers, pour eux-mêmes ou pour toute autre personne ou personne morale, un avantage appréciable en argent (par exemple, des dons, gratifications ou avantages quelconques), directement ou indirectement lié aux activités de la personne concernée pour le compte de Enabel.
- Les administrateurs, collaborateurs ou leurs partenaires n'ont pas d'intérêts financiers ou autres dans les entreprises, organisations, etc. ayant un lien direct ou indirect avec Enabel (ce qui pourrait, par exemple, entraîner un conflit d'intérêts).
- J'ai / nous avons pris connaissance des articles relatifs à la déontologie du présent marché public (voir 1.7.), ainsi que de la Politique de Enabel concernant l'exploitation et les abus sexuels ainsi que de la Politique de Enabel concernant la maîtrise des risques de fraude et de corruption et je / nous déclare/rons souscrire et respecter entièrement ces articles.

Si le marché précité devait être attribué au soumissionnaire, je/nous déclare/rons, par ailleurs, marquer mon/notre accord avec les dispositions suivantes :

- Afin d'éviter toute impression de risque de partialité ou de connivence dans le suivi et le contrôle de l'exécution du marché, il est strictement interdit au contractant du marché (c'est-à-dire les membres de l'administration et les travailleurs) d'offrir, directement ou indirectement, des cadeaux, des repas ou un quelconque autre avantage matériel ou immatériel, quelle que soit sa valeur, aux membres du personnel de Enabel, qui sont directement ou indirectement concernés par le suivi et/ou le contrôle de l'exécution du marché, quel que soit leur rang hiérarchique.
- Tout contrat (marché public) sera résilié, dès lors qu'il s'avérerait que l'attribution du contrat ou son exécution aurait donné lieu à l'obtention ou l'offre des avantages appréciables en argent précités.
- Tout manquement à se conformer à une ou plusieurs des clauses déontologiques aboutira à l'exclusion du contractant du présent marché et d'autres marchés publics pour Enabel.

Le soumissionnaire prend enfin connaissance du fait que Enabel se réserve le droit de porter plainte devant les instances judiciaires compétentes lors de toute constatation de faits allant à l'encontre de la présente déclaration et que tous les frais administratifs et autres qui en découlent sont à charge du soumissionnaire.

Date

Localisation

Signature

6.7 Fiche signalétique financière

FICHE SIGNALÉTIQUE FINANCIÈRE		
INTITULE (1)		
ADRESSE		
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL
PAYS		
CONTACT		
TELEPHONE		TELEFAX
E - MAIL		
BANQUE (2)		
NOM DE LA BANQUE		
ADRESSE (DE L'AGENCE)		
COMMUNE/VILLE		CODE POSTAL
PAYS		
NUMERO DE COMPTE		
IBAN (3)		
NOM SIGNATAIRES	NOM PRENOM	FONCTION
REMARQUES:		

CACHET de la BANQUE + SIGNATURE du REPRESENTANT DE LA BANQUE (les deux obligatoires)

DATE + SIGNATURE DU TITULAIRE DU COMPTE (Obligatoire)

(1) Le nom ou le titre sous lequel le compte a été ouvert et non le nom du mandataire.

(2) Il est préférable de joindre une copie d'un extrait de compte bancaire récent. Veuillez noter que le relevé bancaire doit fournir toutes les informations indiquées ci-dessus sous «INTITULÉ DU COMPTE BANCAIRE» et «BANQUE». Dans ce cas, le cachet de la banque et la signature de son représentant ne sont pas requis. La signature du titulaire du compte est obligatoire dans tous les cas

(3) Si le code IBAN (international bank account number) est d'application dans le pays où votre banque se situe.